

Scam*

annexes
au rapport
d'activité
et de
transparence
2021

sommaire

France
5, Avenue Velasquez
75008 Paris
+33 1 56 69 58 58
communication@scam.fr
scam.fr

Belgique
Rue du Prince Royal, 87
1050 Bruxelles
+32 2 551 03 20
infos@scam.be
scam.be

Canada
Bureau 605
4446 Boulevard Saint Laurent
Montréal PQ H2W 1Z5
+1 514 738 88 77
info@scam.ca
scam.ca

Rapports du commissaire aux comptes 4

Rapport général
sur les comptes annuels 4

Rapport spécial sur les conventions
réglementées 6

Attestation relative aux informations
sur l'action culturelle 7

Action culturelle 8

Dépenses 8

Liste des organismes ayant bénéficié
de concours sur trois ans consécutifs
de 2019 à 2021 9

Liste des nouveaux partenariats
culturels en 2021 9

Gestion financière 10

Montant et affectation
des produits financiers 10

Liste des placements financiers 10

Flux de trésorerie 11

Balance âgée fournisseurs
au 31 décembre 2021 12

Filiales et participations 12

Ratio des prélèvements sur droits
aux perceptions de l'année N 13

Evolution des produits
et charges 2021 – 2020 14

Montant de l'ensemble
des frais de fonctionnement
et des frais financiers ventilés 15

Montant des frais de fonctionnement
et des frais financiers correspondant
à la gestion des droits ventilés 15

Rémunérations versées
aux membres des organes sociaux 15

Analyse de l'activité 16

Analyse des perceptions
par mode d'exploitation 16

Analyse des répartitions
par mode d'exploitation 17

Ventilation des répartitions
par origine de droits 18

Sommes réparties en fonction
du type de gestion 18

Récapitulatif de l'affectation
des sommes en fin d'exercice 19

Sommes affectées individuellement
au cours de l'exercice 20

Sommes restant à affecter
individuellement 21

Analyse du solde des droits à répartir
entre organismes de gestion collective 22

Informations réglementaires 23

Sommes reçues et prélèvements
par catégories de droits gérés,
par type d'utilisation et par organisme
de gestion collective 23

Sommes réparties et prélèvements
par catégories de droits gérés,
par type d'utilisation et par organisme
de gestion collective 24

Sommes versées au titre des mandats
par catégories de droits gérés,
par type d'utilisation et par organisme
de gestion collective 25

Sommes réparties directement aux titulaires
de droits provenant d'autres organismes,
avec une ventilation par catégories de droits
et par organisme de gestion collective 25

Taux des retenues statutaires de la Scam 26

Fréquence des versements
des principaux droits 27

Retenues des sociétés d'auteurs
avant reversement à la Scam 27

Représentation de la scam 28

Rapports du commissaire aux comptes

Rapport général sur les comptes annuels

(exercice clos le 31 décembre 2021)

À l'Assemblée générale de la Société civile à capitale variable Société Civile des Auteurs Multimédias

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société civile à capitale variable Société Civile des Auteurs Multimédias relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société civile à capitale variable à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société civile à capitale variable à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société civile à capitale variable ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société civile à capitale variable.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ★ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- ★ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ★ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- ★ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société civile à capitale variable à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ★ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 14 avril 2022

Le commissaire aux comptes
Deloitte & Associés
Benjamin Haddad

Rapport spécial sur les conventions réglementées

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Paris La Défense, le 14 avril 2022

Le commissaire aux comptes
Deloitte & Associés
Benjamin Haddad

Attestation relative aux informations sur l'action culturelle

insérées dans le rapport d'activité en application de l'article R 321-14 du Code de la propriété intellectuelle (exercice clos le 31 décembre 2021)

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la Société Civile des Auteurs Multimedia « Scam » (« la Société ») et en application des dispositions de l'article R.321-14 du code de la propriété intellectuelle, nous avons établi la présente attestation sur les informations insérées dans le rapport d'activité au titre de l'action culturelle et figurant dans le document ci-joint.

Ce document, initialisé aux seules fins d'identification, fait ressortir les comptes de l'Action Culturelle ainsi que le détail des sommes réparties pour l'exercice clos au 31 décembre 2021.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité du Directeur Général de la Société à partir des livres comptables ayant servi à la préparation des comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur les informations insérées dans le rapport d'activité au titre de l'Action Culturelle et figurant dans le document ci-joint. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, à :

- ★ prendre connaissance des procédures mises en place par la Société pour produire les informations figurant dans le document joint,
- ★ effectuer les rapprochements nécessaires entre ces informations et la comptabilité et la comptabilité analytique dont elles sont issues et vérifier qu'elles concordent avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- ★ vérifier la concordance de ces informations, telles qu'elles figurent dans le document joint, avec la comptabilité et la comptabilité analytique ;
- ★ vérifier l'exactitude arithmétique des calculs.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations figurant dans le document joint avec la comptabilité et la comptabilité analytique ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette attestation est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Paris La Défense, le 14 avril 2022

Le commissaire aux comptes
Deloitte & Associés

Action culturelle

Dépenses

En euros

	Période du 01/01/2021 au 31/12/2021		Période du 01/01/2020 au 31/12/2020		Variations
Dépenses action culturelle					
Aides à la création	798 978	30,3%	771 785	32,9%	3,5%
Bourses d'aide à la création répertoire audiovisuel	535 287		525 375		
Bourses d'aide à la création répertoire sonore	52 621		53 963		
Bourses d'aide à la création répertoire écrit	30 720		27 900		
Bourses d'aide à la création répertoire journalisme	46 727		37 460		
Bourses d'aide à la création répertoire images fixes	29 885		29 170		
Bourses d'aide à la création écritures et formes émergentes	103 738		97 917		
Promotion et diffusion des œuvres	1 605 326	60,9%	1 365 950	58,2%	17,5%
Activités Scam	221 199	8,4%	160 803	6,9%	37,6%
Activités Scam répertoire audiovisuel	6 000		7 500		
Activités Scam répertoire sonore	28 421		25 184		
Activités Scam répertoire écrit	1 820		12		
Activités Scam répertoire journalisme	557		1 103		
Activités Scam répertoire images fixes	28 430		22 510		
Activités Scam répertoire écritures et formes émergentes	6 088		11 576		
Activités Scam multi-répertoires	58 247		0		
Salle de projection	91 637		92 918		
Partenariats	743 878	28,2%	718 473	30,6%	3,5%
Partenariats répertoire audiovisuel	555 500		560 500		
Partenariats répertoire sonore	33 000		28 000		
Partenariats répertoire écrit	36 500		32 000		
Partenariats répertoire journalisme	59 500		56 500		
Partenariats répertoire images fixes	21 000		17 500		
Partenariats répertoire écritures et formes émergentes	16 500		18 500		
Frais de partenariats	21 878		5 473		
Prix et Étoiles	525 857	19,9%	369 570	15,8%	42,3%
Prix répertoire audiovisuel et Étoiles	398 492		259 451		
Prix répertoire sonore	24 951		22 118		
Prix répertoire écrit	25 336		24 371		
Prix répertoire journalisme	12 353		12 000		
Prix répertoire images fixes	19 307		14 941		
Prix répertoire écritures et formes émergentes	17 803		15 215		
Soirée Grands Prix multi-répertoires	27 615		21 475		
Belgique	102 713	3,9%	104 883	4,5%	-2,1%
Canada	11 680	0,4%	12 220	0,5%	-4,4%
Éducation artistique et culturelle	12 700	0,5%	11 117	0,5%	14,2%
Éducation artistique et culturelle répertoire audiovisuel	10 700		9 117		
Éducation artistique et culturelle répertoire images fixes	2 000		2 000		
Aides à la formation	221 115	8,4%	170 958	7,3%	29,3%
Ateliers Espace Agnès Varda des auteures	10 272		4 221		
Formation écoles	90 500		76 354		
Formation auteurs	11 496		0		
Formation continue des auteurs	108 847		90 383		
Fonds d'urgence	0	0,0%	26 639	1,1%	-100,0%
Fonds d'urgence	0		26 639		
Total des dépenses	2 638 119	100,0%	2 346 448	100,0%	12,4%

Liste des organismes ayant bénéficié de concours sur trois ans consécutifs de 2019 à 2021

(article R. 321-8 du CPI)

Addoc (Paris)
Assises du journalisme (Tours)
Ateliers Varan (Paris)
Cinéma du Réel (Paris)
Cinémathèque du Documentaire (Paris)
Comptoir du doc (Rennes)
Data Factory – SoBD (Paris)
Documentaire sur grand écran (Paris)
Doxa, French French (Vancouver, Canada)
États généraux du film documentaire (Lussas)
Étonnants voyageurs (Saint-Malo)
Eurodoc (Paris)
Festival international de films de Femmes (Créteil)
Festival international du film historique (Pessac)
Festival du film arabe (Fameck)
Festival du premier roman (Chambéry)
FID Marseille
Fidadoc (Agadir, Maroc)
Figra (Le Touquet, Saint-Omer et Douai)
Filaf (Perpignan)
Filmer le travail (Poitiers)
Film-documentaire.fr (Lussas)
Fipadoc (Biarritz)
Forum des Images (Paris)
Frames web video festival (Avignon)
Idfa (Amsterdam)
Il faut aller voir (Clermont-Ferrand)
Images en bibliothèques (Paris)
La Plateforme (Nantes)
Le Bal (Paris)
Le Livre à Metz
Les femmes s'exposent (Houlgate)
Live Magazine (Paris)
Longueur d'ondes (Brest)
Maison des Journalistes (Paris)
Marathon des mots (Toulouse)
Pariscience (Paris)
Paris Podcast festival
Périphérie (Montreuil)
Prix Bayeux-Calvados des correspondants de guerre (Bayeux)
Regard Nomade (Foix)
Revue Images Documentaires (Paris)
Sunny Side of the Doc (La Rochelle)
Tënk (France)
Toiles sous toile (Clichy-sous-bois)
Ty Film (Mellionec)
Un artiste à l'école
Utopie Sonore (Nantes)
Vidéadoc (Paris)
Vidéoformes (Clermont-Ferrand)
Visa pour l'Image (Perpignan)

Liste des nouveaux partenariats culturels en 2021

Bandes à part (Le-May-sur-Evre)
Cartooning for Peace (Paris)
Cinéastes de la Réunion, résidence
Entre les lignes (Lyon)
Festival de cinéma de Douarnenez
Festival international de Géographie (Saint-Dié-des-Vosges)
Les docs de Noirmoutier
Les films du Gabian (Marseille)
Mayotte film office, résidence
Phonurgia Nova (Arles)
Place aux nouvelles (Lauzerte)
Un festival c'est trop court (Nice)

Gestion financière

Montant et affectation des produits financiers

Conformément au décret n° 98-1040
du 18 novembre 1998
En euros

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Revenu des placements	955 079	730 975
Plus values de cessions	0	836
Variation de provision	0	207 664
Gains de change	73	305
Autres produits financiers	900 153	913 876
	1 855 305	1 853 657

Selon les statuts, les intérêts provenant des sommes perçues en instance de répartition et, d'une manière générale, les produits des placements effectués à partir de ces sommes permettent de faire face aux charges générales de la société.

Liste des placements financiers

En euros

	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
FCP	71 401 195	68 084 763
AXIOM Obligataire	3 000 000	3 000 000
AMUNDI Trésor 12-24 mois	5 159 414	5 159 414
SV Gestion	17 260 542	26 925 349
SDA Gestion	15 000 000	15 000 000
Akuo Carbon Fund	10 981 239	13 000 000
PHOTOSOL	5 000 000	5 000 000
AXIOM EC Gestion	15 000 000	0
B.M.T.N. et comptes à terme	19 500 000	24 500 000
BP Rives de Paris CAT progressif 23/11/2021	0	4 000 000
BP Rives de Paris CAT progressif 20/10/2024	8 000 000	8 000 000
CM-CIC CAT Progressif 21/05/2023	5 000 000	5 000 000
LA NEF CAT 08/03/2021	0	1 000 000
UGP TCN 03/12/2027	6 500 000	6 500 000
Contrats de capitalisation	39 544 281	39 544 281
GENERALI	6 544 281	6 544 281
ALLIANZ	13 000 000	13 000 000
AXA	5 000 000	5 000 000
CARDIFF	15 000 000	15 000 000
Total VMP & comptes à terme	130 445 476	132 129 043
CM-CIC Livret Associations	8 530 996	10 025 680
CM-CIC Compte dépôt GAT	0	9 332 739
AMUNDI Livret CSL	65 769	65 769
BP Rives de Paris Livret Sociétaire	2 472 344	2 471 036
ING Livret vert - 33	995 408	950 387
Total des livrets	12 064 516	22 845 610
Total des placements	142 509 992	154 974 653

Flux de trésorerie

En euros

Année 2021

Résultat d'exploitation	-1 465 825
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises	1 914 588
Résultat brut d'exploitation	448 762
Variation des créances d'exploitation	1 232 371
Variation des dettes d'exploitation	-4 909 413
Flux net de trésorerie d'exploitation	-3 228 280
Produits financiers nets des charges financières	1 841 764
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises financières	13 540
Charges exceptionnelles nettes des produits exceptionnels	-263 953
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes des reprises exceptionnelles	215 220
Flux net de trésorerie générés par l'activité (A)	-1 421 708
Flux de trésorerie liés à l'investissement	
Acquisitions d'immobilisations	-5 263 394
Cessions d'immobilisations nettes d'impôts	1 814 561
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement (B)	-3 448 833
Flux de trésorerie liés au financement	
Augmentation/réduction de capital en numéraire	
Emissions/remboursements d'emprunts	
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	-
Variation de trésorerie (a + b + c)	
Trésorerie d'ouverture	160 925 697
Trésorerie de clôture	156 055 157

Balance âgée fournisseurs au 31 décembre 2021

Conformément au décret n° 2008-1492
du 30 décembre 2008
En euros

	> 90 jours	90 jours	60 jours	30 jours	non échu	solde
Au 31 décembre 2021	518 519	0	8 640	272 143	381 763	1 181 065
Au 31 décembre 2020	22 280	0	12 393	130 910	523 507	689 090

Filiales et participations

En euros

	1. Filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)	2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)	
	SCAM CANADA	AVA	SAGEL
Capital	66	600	24 789
Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	-158 750	17 002	-197 975
Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	100 %	25 %	50 %
Valeurs comptables des titres détenus			
Brute	66	150	12 395
Nette	66	150	0
Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	0	0	2 377 740
Montant des cautions et avals donnés par la société	0	0	0
Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	45 420	0	547 576
Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	0	13 145	-25 434
Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	0	0	0
Observations	CA et Résultat 2020	CA et Résultat 2020	CA et Résultat 2020

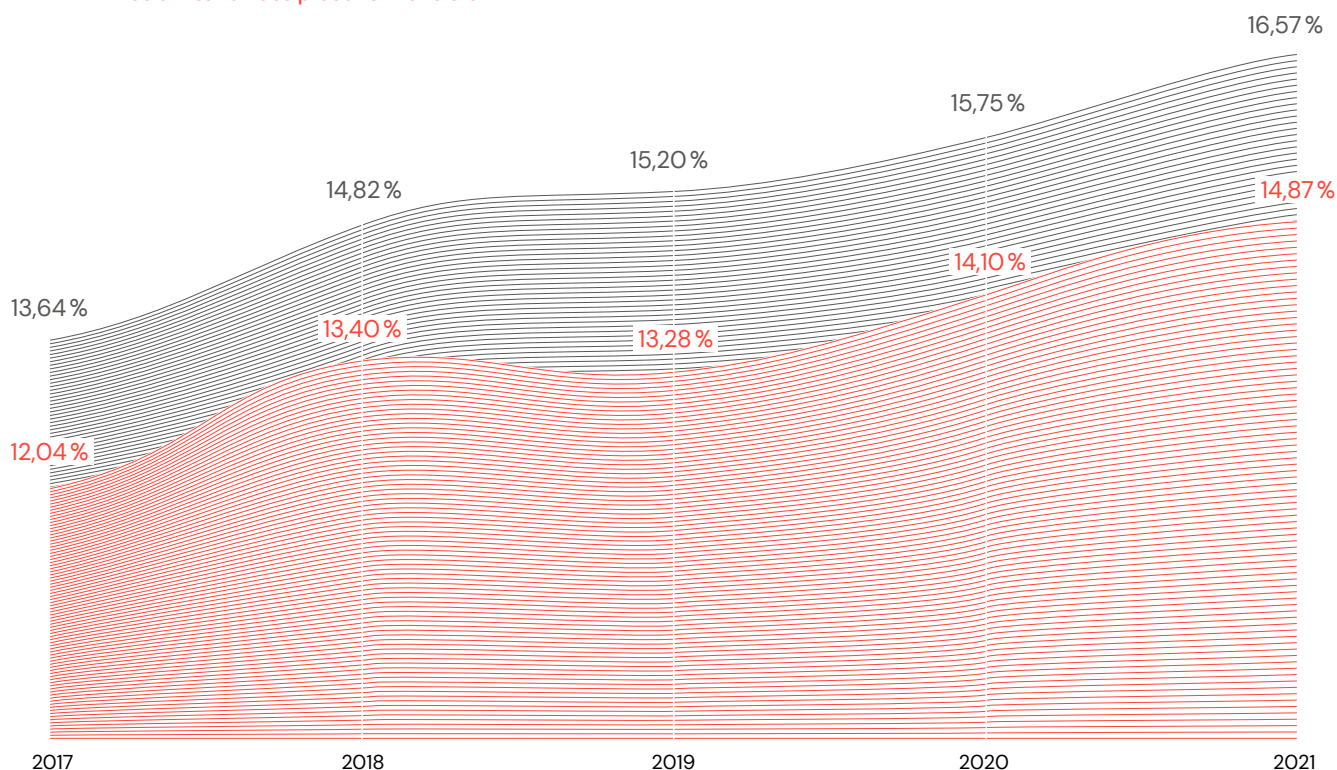
Ratio des prélèvements sur droits aux perceptions de l'année N

Conformément au décret n° 98-1040 du 18 novembre 1998

La détermination de ce ratio, selon le décret du 18 novembre 1998, fait apparaître un taux de 14,87% pour 2021 en légère hausse par rapport à l'année précédente, en raison principalement de la baisse du volume des perceptions (-3,3%) et de l'augmentation du volume des répartitions (+4,7%) par rapport à 2020. Une nouvelle méthodologie appliquée depuis 2018 (non utilisation des produits de placements financiers dans le financement de la gestion courante) porte le ratio à 16,57% en 2021.

▬▬▬▬▬▬ Hors utilisation des produits financiers

▬▬▬▬▬▬ Avec utilisation des produits financiers



Évolution des produits d'exploitation 2021 – 2020

L'augmentation du montant des retenues sur droits provient essentiellement de l'impact de la modification du taux de prélèvement sur les perceptions intervenu en 2019 avec effet dans les comptes à partir de 2020. Ce changement, 2,80% au lieu de 1,90%, s'inscrit dans l'évolution des taux prévue dans le cadre

du plan pluriannuel de refonte des systèmes d'information de la Scam (SDSI) confirmé par l'Assemblée générale de juin 2018.

En 2020, la Scam avait mis en place un fonds de soutien spécifique à destination de ses auteurs touchés par la crise sanitaire liée à la Covid 19 financé à hauteur de 750 K€ par des irrégularités. Il n'a pas été reconduit en 2021.

Il faut noter une légère hausse de la production immobilisée (+87 K€) au titre des développements en cours dans le cadre du SDSI.

	Année 2021	Année 2020	Variations
Retenues sur droits	16 201	15 898	1,9%
Ressources financières nettes	1 855	1 854	0,1%
Autres ressources d'exploitation	100	98	2,8%
Irrégularités gestion collective volontaire	152	901	-83,1%
Divers et exceptionnels	606	578	4,9%
Total	18 915	19 328	-2,1%

En milliers d'euros

Évolution des charges d'exploitation 2021 – 2020

La progression du total des charges s'analyse principalement de la façon suivante:

★ Charges de personnel: progression des effectifs de 102,74 ETP en 2020 à 103,91 ETP en 2021. Hausse liée à une création de poste en 2021, et un effet année pleine des six créations de poste en 2020. Hausse complémentaire liée à la fin du chômage partiel en 2021.

★ Dépenses informatiques: baisse de la tierce maintenance applicative compensée en partie par la hausse due des travaux liés au plan quinquennal de rénovation des systèmes d'information.

★ Frais de fonctionnement: la baisse s'explique essentiellement par la mise en place du fonds d'urgence 2020 (-790 K€), compensée par la hausse des charges belges liée à mise en place d'un nouveau partage des charges communes avec la SACD, défavorable à la Scam.

★ Charges exceptionnelles: essentiellement liées à la revue des projets informatiques et liées à l'analyse du portefeuille de projets par le cabinet de conseil externe.

	Année 2021		Année 2020		Variations
Charges de personnel	10 009	53,23%	9 757	50,58%	2,58%
Achats et charges externes	8 124	43,21%	8 875	46,00%	-8,45%
Informatique *	3 091		3 232		
Immeuble *	779		779		
Fonctionnement	4 255		4 863		
Impôts et taxes	243	1,29%	210	1,09%	16,03%
Amortissements & Provisions	74	0,39%	90	0,47%	-18,08%
Charges financières	14	0,07%	13	0,07%	5,86%
Charges exceptionnelles	338	1,80%	347	1,80%	-2,43%
Total	18 803		19 291		-2,53%

* Les dotations aux amortissements pour l'immeuble ont été remontées dans la ligne « Immeuble » et pour l'informatique dans la ligne « Informatique ».

En milliers d'euros

Montant de l'ensemble des frais de fonctionnement et des frais financiers

Par catégorie de droits gérés
En milliers d'euros

	Gestion confiée par les ayants droit (A)	Gestion confiée en application de la loi (B)	2021 (A) + (B)	
Charges de personnel	8 763	1 246	10 009	
Achats et charges externes	7 113	1 012	8 124	
Informatique	2 706	385	3 091	
Immeuble	682	97	779	
Fonctionnement	3 725	530	4 255	
Impôts et taxes	213	30	243	
Amortissements & Provisions	65	9	74	
Charges financières	12	2	14	
Charges exceptionnelles	296	42	338	
Total	16 461	2 341	18 803	Ventilation des coûts indirects réalisée à l'aide d'un ratio faisant intervenir les perceptions brutes et les droits affectés aux ayants droit sur l'année 2021.

Montant des frais de fonctionnement et des frais financiers correspondant à la gestion des droits

Par catégorie de droits gérés et relatifs aux services autres que la gestion des droits, comprenant les services sociaux, culturels et éducatifs
En milliers d'euros

	Correspondant uniquement à la gestion des droits confiée par les ayants droit (A)	Correspondant uniquement à la gestion des droits confiée en application de la loi (B)	Correspondant uniquement à la gestion (A) + (B) = (C)	Relatifs aux services autres que la gestion des droits, comprenant les services sociaux, culturels et éducatifs (D)	2021 (C) + (D)
Charges de personnel	7 748	246	7 994	2 015	10 009
Achats et charges externes	6 441	191	6 632	1 493	8 124
Informatique	2 555	73	2 628	463	3 091
Immeuble	603	19	622	157	779
Fonctionnement	3 283	99	3 382	872	4 255
Impôts et taxes	188	6	194	49	243
Amortissements & Provisions	45	1	47	27	74
Charges financières	13	0	14	0	14
Charges exceptionnelles	330	8	338	0	338
Total	14 766	452	15 219	3 584	18 803

Ventilation des coûts indirects réalisée à l'aide d'un ratio obtenu après consolidation des déclarations des temps passés par les différents départements de la Scam. Ces coûts ont été couverts par les retenues statutaires sur perceptions et répartitions, ainsi que par les produits financiers et l'utilisation de sommes irrégulièrement affectées.

Rémunérations versées aux membres des organes sociaux

En euros

Bureau	CA/CS*	Indemnités autres	Droits d'auteur	Aides sociales	Pensions	Total	
91 118	62 900	11 960	338 818	0	11 618	516 414	* CA : conseil d'administration CS : comité de surveillance

Analyse de l'activité

Analyse des perceptions par mode d'exploitation

En euros

	Perceptions France	Perceptions délégations	Perceptions étranger	Total perceptions 2021	Prélèvements 2021	Total perceptions 2020	Variation 2020/2021
Exploitation télévisuelle	71 904 560	4 419 975	4 017 854	80 342 389	2 097 410	80 449 219	-0,13%
Gestion confiée par les ayants droit	68 182 636	4 419 975	4 017 854	76 620 465	2 019 598	76 119 042	0,66%
Gestion confiée en application de la loi	3 721 924	0	0	3 721 924	77 812	4 330 177	-14,05%
Exploitation radiophonique	6 547 202	710 473	61 661	7 319 336	213 143	8 920 842	-17,95%
Gestion confiée par les ayants droit	4 935 269	710 473	61 661	5 707 403	180 975	7 340 623	-22,25%
Gestion confiée en application de la loi	1 531 805	0	0	1 531 805	32 168	1 537 960	-0,40%
Gestion confiée individuellement par les auteurs	80 127	0	0	80 127	0	42 259	89,61%
Exploitation télévisuelle et radiophonique	2 659 521	2 786 698	30 146	5 476 365	151 947	4 351 711	25,84%
Gestion confiée par les ayants droit	1 745 525	2 786 698	30 146	4 562 369	126 355	3 094 972	47,41%
Gestion confiée en application de la loi	913 996	0	0	913 996	25 592	1 256 738	-27,27%
Exploitation vidéographique et phonographique	43 070	0	7	43 077	0	117 683	-63,40%
Gestion confiée par les ayants droit	43 070	0	7	43 077	0	117 683	-63,40%
Exploitation sur support graphique	3 464 475	1 090 570	67 861	4 622 906	0	7 398 119	-37,51%
Gestion confiée par les ayants droit	1 636	1 090 570	67 861	1 160 067	0	1 849 382	-37,27%
Gestion confiée en application de la loi	3 462 839	0	0	3 462 839	0	5 548 738	-37,59%
Exploitation multimédia	708 326	-982	1 614 127	2 321 471	64 700	3 668 121	-36,71%
Gestion confiée par les ayants droit	708 326	-982	1 614 127	2 321 471	64 700	3 668 121	-36,71%
Représentation publique	3 275	0	531	3 806	0	10 745	-64,58%
Gestion confiée par les ayants droit	3 275	0	531	3 806	0	10 745	-64,58%
Autres exploitations	8 870 014	136	0	8 870 150	172 883	7 839 558	13,15%
Gestion confiée par les ayants droit	6 750 194	136	0	6 750 330	172 883	5 834 378	15,70%
Gestion confiée en application de la loi	2 119 820	0	0	2 119 820	0	2 005 180	5,72%
Total	94 200 442	9 006 870	5 792 188	108 999 499	2 700 082	112 755 997	-3,33%

Analyse des répartitions par mode d'exploitation

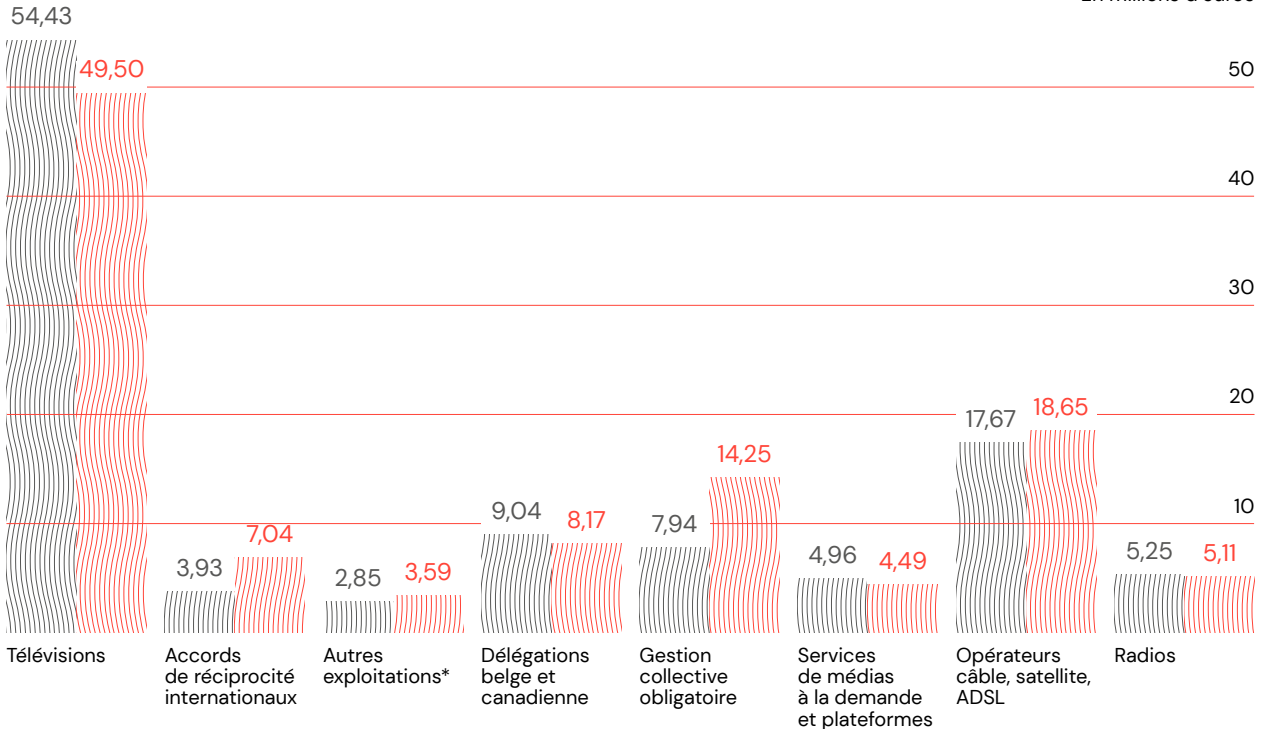
En euros

	Répartitions nettes 2021							Variation 2021/2020
	Total répartitionssur brutes 2021	Prélèvements sur répartitions 2021	en France	pour les délégations de la Scam	pour les autres pays	Droits affectés aux ayants droit en 2021	Droits affectés aux ayants droit en 2020	
Exploitation télévisuelle	79 588 973	10 298 757	59 195 871	4 247 965	5 846 381	69 290 216	66 925 388	3,53%
Gestion confiée par les ayants droit	73 656 367	9 507 454	54 054 568	4 247 965	5 846 381	64 148 913	64 553 390	-0,63%
Gestion confiée en application de la loi	5 932 606	791 303	5 141 303	0	0	5 141 303	2 371 998	116,75%
Gestion confiée individuellement par les auteurs	0	0	0	0	0	0	0	0,00%
Exploitation radiophonique	8 266 634	1 055 338	6 492 437	464 940	253 920	7 211 296	6 106 703	18,09%
Gestion confiée par les ayants droit	5 908 943	757 744	4 432 340	464 940	253 920	5 151 200	5 200 068	-0,94%
Gestion confiée en application de la loi	2 283 060	295 355	1 987 705	0	0	1 987 705	867 410	129,15%
Gestion confiée individuellement par les auteurs	74 631	2 239	72 392	0	0	72 392	39 225	84,56%
Exploitation télévisuelle et radiophonique	5 436 782	702 850	3 014 228	1 661 206	58 498	4 733 932	5 180 338	-8,62%
Gestion confiée par les ayants droit	4 064 250	524 567	1 819 979	1 661 206	58 498	3 539 683	3 962 557	-10,67%
Gestion confiée en application de la loi	1 372 531	178 283	1 194 248	0	0	1 194 248	1 217 781	-1,93%
Exploitation vidéographique et phonographique	45 516	1 363	44 145	0	8	44 153	111 259	-60,32%
Gestion confiée par les ayants droit	45 516	1 363	44 145	0	8	44 153	111 259	-60,32%
Exploitation sur support graphique	4 293 048	191 511	3 131 658	910 300	59 580	4 101 537	4 048 542	1,31%
Gestion confiée par les ayants droit	1 073 604	102 806	918	910 300	59 580	970 797	1 688 863	-42,52%
Gestion confiée en application de la loi	3 219 444	88 704	3 130 740	0	0	3 130 740	2 359 680	32,68%
Exploitation multimédia	2 744 437	341 980	616 830	12 177	1 773 451	2 402 457	491 856	388,45%
Représentation publique	7 345	950	-0	0	6 396	6 396	1 350	373,79%
Autres exploitations	10 408 881	922 120	9 481 935	4 826	0	9 486 761	10 064 566	-5,74%
Gestion confiée par les ayants droit	7 596 743	844 069	6 747 849	4 826	0	6 752 675	8 320 999	-18,85%
Gestion confiée en application de la loi	2 812 138	78 051	2 734 087	0	0	2 734 087	1 743 567	56,81%
Remboursement retenue statutaire	-8	0	-8	0	0	-8	0	0,00%
Total	110 791 608	13 514 867	81 977 094	7 301 413	7 998 233	97 276 741	92 930 001	4,68%

Ventilation des répartitions par origine de droits

2020 
2021 

En millions d'euros



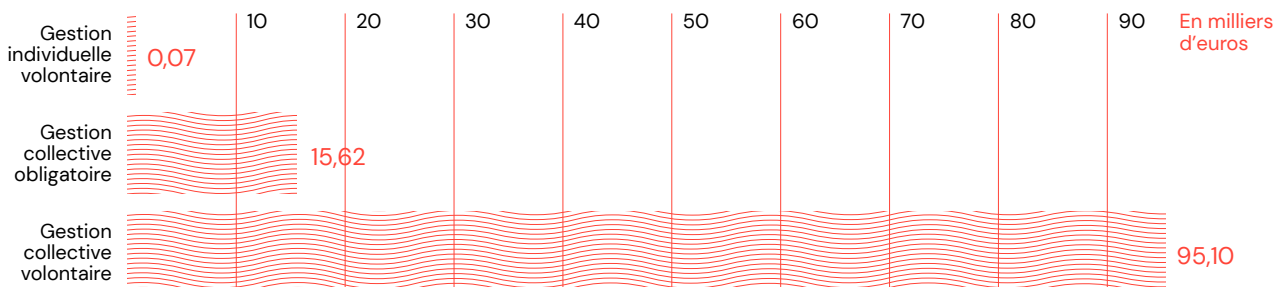
* essentiellement des droits liés aux accords journalistes, au protocole Ina, aux éditions CD/DVD et aux lectures publiques

Sommes réparties en fonction du type de gestion

En 2021, la gestion collective volontaire a représenté 85,8% des versements et la gestion collective obligatoire (copie privée, reprographie, prêt public et retransmission par câble intégrale et simultanée) représente 14,1% des droits

répartis en 2021. La hausse des droits répartis au titre de la gestion collective obligatoire fait suite d'une part à l'arrivée de nouveaux bénéficiaires des droits de copie privée et de reprographie de la presse écrite et d'autre part à la réalisation des soldes des droits de copie privée audiovisuelle et sonore pour la période 2002 à 2014.

La part de la gestion individuelle volontaire (œuvres de commande radiophoniques et audiovisuelles) est d'environ 0,07%.



Récapitulatif de l'affectation des sommes en fin d'exercice

En euros

	Droits restant à affecter au 01/01/2021	Perceptions	Prélèvements sur perceptions	Prélèvements sur répartitions	Montants pour l'aide à la création	Montants affectés aux œuvres sociales	Montants affectés à la gestion courante	Droits affectés aux ayants droits	Droits restant à affecter au 31/12/2021
Droits dont la gestion est confiée par les ayants droit	121 550 135	97 168 988	2 564 511	12 080 932	0	2 635 413	421 606	83 016 275	118 000 386
Exploitation télévisuelle	88 191 822	76 620 465	2 019 598	9 507 454	0	2 128 364	421 606	64 148 913	86 586 351
Exploitation radiophonique	7 808 805	5 707 403	180 975	757 744	0	200 520	0	5 151 200	7 225 769
Exploitation télévisuelle et radiophonique	7 349 832	4 562 369	126 355	524 567	0	116 011	0	3 539 683	7 605 584
Exploitation vidéographique et phonographique	196 680	43 205	0	1 363	0	0	0	44 153	194 369
Exploitation sur support graphique	1 361 152	1 160 067	0	102 806	0	0	0	970 797	1 447 616
Exploitation multimédia	4 850 526	2 321 471	64 700	341 980	0	63 960	0	2 402 457	4 298 900
Représentation publique	46 863	3 806	0	950	0	0	0	6 396	43 323
Autres exploitations	11 744 455	6 750 202	172 883	844 069	0	126 559	0	6 752 675	10 598 472
Droits dont la gestion est confiée en application de la loi	22 062 348	11 750 384	135 571	1 431 696	2 571 713	228 996	0	14 188 082	15 256 673
Exploitation télévisuelle	7 084 191	3 721 924	77 812	791 303	926 330	140 465	0	5 141 303	3 728 902
Exploitation radiophonique	2 843 810	1 531 805	32 168	295 355	382 951	48 604	0	1 987 705	1 628 832
Exploitation télévisuelle et radiophonique	2 704 020	913 996	25 592	178 283	0	39 927	0	1 194 248	2 179 965
Exploitation vidéographique et phonographique	46 101	0	0	0	0	0	0	0	46 101
Exploitation sur support graphique	5 363 003	3 462 839	0	88 704	732 477	0	0	3 130 740	4 873 921
Autres exploitations	4 021 223	2 119 820	0	78 051	529 955	0	0	2 734 087	2 798 950
Droits dont la gestion est confiée individuellement par les auteurs	37 199	80 127	0	2 239	0	0	0	72 392	42 695
Exploitation télévisuelle	2 086	0	0	0	0	0	0	0	2 086
Exploitation radiophonique	30 448	80 127	0	2 239	0	0	0	72 392	35 944
Exploitation sur support graphique	4 665	0	0	0	0	0	0	0	4 665
Remboursement retenue statutaire à effectuer	46 623	0	0	0	0	0	0	-8	46 631
Total	143 696 304	108 999 499	2 700 082	13 514 867	2 571 713	2 864 410	421 606	97 276 741	133 346 385

Sommes affectées individuellement au cours de l'exercice

En euros

	Sommes payées au titre des affectations individuelles	Sommes affectées individuellement et non payées	Droits affectés aux ayants droit
Droits dont la gestion est confiée par les ayants droit	82 182 990	833 284	83 016 275
Exploitation télévisuelle	63 682 914	465 999	64 148 913
Exploitation radiophonique	5 137 704	13 496	5 151 200
Exploitation télévisuelle et radiophonique	3 511 260	28 423	3 539 683
Exploitation vidéographique et phonographique	44 144	9	44 153
Exploitation sur support graphique	969 623	1 174	970 797
Exploitation multimédia	2 290 042	112 416	2 402 457
Représentation publique	6 354	42	6 396
Autres exploitations	6 540 949	211 726	6 752 675
Droits dont la gestion est confiée en application de la loi	14 040 430	147 652	14 188 082
Exploitation télévisuelle	5 297 473	-156 170	5 141 303
Exploitation radiophonique	1 983 259	4 445	1 987 705
Exploitation télévisuelle et radiophonique	1 193 406	842	1 194 248
Exploitation sur support graphique	3 042 962	87 778	3 130 740
Autres exploitations	2 523 330	210 757	2 734 087
Droits dont la gestion est confiée individuellement par les auteurs	72 392	0	72 392
Exploitation radiophonique	72 392	0	72 392
Remboursement retenue statutaire à effectuer	-8	0	-8
Total	96 295 804	980 936	97 276 741

Sommes restant à affecter individuellement

En euros

Globalement, les sommes restant à répartir aux auteurs passent de 143,70 millions d'euros à 133,35 millions d'euros soit une régression de 7,2%. Au 31 décembre 2021, le montant des droits restant à répartir pour des exploitations dont l'antériorité est supérieure à 4 ans, s'élève à 36,9 millions d'euros, en baisse de 18,6%. En 2021, les droits restant à répartir au titre de l'année d'exploitation 2017 (2,3 millions d'euros) ont basculé dans les soldes dits antérieurs mais la réalisation de nombreux soldes anciens a permis de faire reculer significativement le niveau de ces soldes anciens. Les soldes de l'année d'exploitation N-3 ont diminué de 36,7% (-1,06 millions d'euros).

Cette baisse résulte pour partie de la mise en répartition des droits de presse écrite aux nombreux nouveaux bénéficiaires ayant rejoint la Scam en 2021. Les premières répartitions des plateformes de SVod Netflix et Canal+ Série participent également à cette baisse significative.

Le niveau de droits restant à répartir pour l'année d'exploitation N-2 a régressé de 6,6% (-578 K€). Identiquement aux soldes de l'année N-3, la baisse fait suite à la mise en répartition des plateformes SVod et aux versements de droits aux journalistes de la presse écrite.

Le niveau de soldes de l'année d'exploitation N-1 est également en recul par rapport à l'année précédente (-9,4%). Outre les répartitions des plateformes de SVoD qui permettent de diminuer le niveau de solde N-1, la Scam avait perçu en décembre 2020 un rattrapage exceptionnel de copie privée étrangère qui impactait le solde N-1 du rapport d'activités 2020.

	Années d'exploitation antérieures à 2018	Année d'exploitation 2018	Année d'exploitation 2019	Année d'exploitation 2020	Année d'exploitation 2021	Année d'exploitation 2022	Total
Soldes des droits dont la gestion est confiée par les ayants droit	32 380 207	1 688 467	7 167 270	20 166 449	56 554 923	43 070	118 000 386
Exploitation télévisuelle	18 580 742	614 488	5 335 824	16 440 694	45 573 012	41 591	86 586 351
Exploitation radiophonique	2 107 684	424 830	251 620	1 583 756	2 856 401	1 480	7 225 769
Exploitation télévisuelle et radiophonique	3 492 049	82 577	466 852	772 437	2 791 669	0	7 605 584
Exploitation vidéographique et phonographique	193 614	279	90	367	21	0	194 369
Exploitation sur support graphique	1 359 483	77 818	3 677	3 539	3 099	0	1 447 616
Exploitation multimédia	1 207 538	198 733	336 551	831 998	1 724 081	0	4 298 900
Représentation publique	32 209	1 186	3 747	2 098	4 085	0	43 323
Autres exploitations	5 406 889	288 557	768 909	531 560	3 602 556	0	10 598 472
Soldes des droits dont la gestion est confiée en application de la loi	4 413 071	141 971	982 292	2 253 862	7 465 477	0	15 256 673
Exploitation télévisuelle	168 186	47 369	261 431	814 850	2 437 066	0	3 728 902
Exploitation radiophonique	33 886	-1 371	200 629	376 226	1 019 462	0	1 628 832
Exploitation télévisuelle et radiophonique	926 514	6 830	373 375	274 230	599 017	0	2 179 965
Exploitation vidéographique et phonographique	46 101	0	0	0	0	0	46 101
Exploitation sur support graphique	2 031 257	90 859	169 325	623 188	1 959 293	0	4 873 921
Autres exploitations	1 207 127	-1 717	-22 468	165 369	1 450 639	0	2 798 950
Soldes des droits dont la gestion est confiée individuellement par les auteurs	34 028	0	0	2 371	6 296	0	42 695
Exploitation télévisuelle	2 086	0	0	0	0	0	2 086
Exploitation radiophonique	27 277	0	0	2 371	6 296	0	35 944
Exploitation sur support graphique	4 665	0	0	0	0	0	4 665
Solde retenue statutaire	46 631	0	0	0	0	0	46 631
Total	36 873 937	1 830 438	8 149 561	22 422 682	64 026 696	43 070	133 346 385

Analyse du solde des droits à répartir entre organismes de gestion collective

En euros

Année d'exploitation	< 2018	2018	2019	2020	2021	Total
Exploitation télévisuelle	36 821	0	0	0	0	36 821
Télédiffusion non hertzienne	36 821	0	0	0	0	36 821
Exploitation télévisuelle et radiophonique	800	0	0	0	0	800
Télédiffusion et radiodiffusion	800	0	0	0	0	800
Exploitation sur support graphique	635 320	34 155	21 650	51 173	896 768	1 639 066
Reprographie et droit de prêt étranger	635 320	34 155	21 650	51 173	896 768	1 639 066
Autres exploitations	2 206	813	884	877	0	4 780
Vidéo à la demande	2 206	813	884	877	0	4 780
Total	675 147	34 968	22 534	52 050	896 768	1 681 467

Informations réglementaires

Sommes reçues et prélèvements par catégories de droits gérés, par type d'utilisation et par organisme de gestion collective

En euros

	Brut	Prélèvement
Droits dont la gestion est confiée par les ayants droit		
ADAGP	7 612	0
Exploitation télévisuelle et radiophonique	2 548	0
Exploitation sur support graphique	73	0
Autres exploitations	4 991	0
SACD	708 775	21 126
Exploitation télévisuelle	1 221 483	21 126
Représentation publique	3 275	0
Exploitation radiophonique	-533 672	0
Autres exploitations	17 690	0
Sacem/SDRM	40 961 942	865 564
Exploitation télévisuelle et radiophonique	85 331	2 389
Exploitation télévisuelle	32 045 181	690 307
Exploitation radiophonique	5 307 513	89 456
Exploitation multimédia	399 023	5 489
Exploitation vidéographique et phonographique	43 070	0
Autres exploitations	3 081 824	77 922
SACENC	59 374	824
Exploitation télévisuelle et radiophonique	35 982	532
Exploitation télévisuelle	23 392	292
Organismes de gestion collective étrangers	4 106 358	7 198
Exploitation radiophonique	65 081	0
Exploitation sur support graphique	67 861	0
Exploitation télévisuelle	3 942 731	7 198
Exploitation télévisuelle et radiophonique	30 146	0
Exploitation vidéographique et phonographique	7	0
Représentation publique	531	0

	Brut	Prélèvement
Droits dont la gestion est confiée en application de la loi		
ADAGP	10 680	0
Exploitation télévisuelle	9 895	0
Exploitation sur support graphique	785	0
AVA	96 462	0
Exploitation sur support graphique	96 462	0
CFC	515 149	0
Exploitation sur support graphique	515 149	0
Copie France	10 207 387	109 980
Exploitation télévisuelle	3 705 319	77 812
Exploitation radiophonique	1 531 805	32 168
Exploitation sur support graphique	2 850 444	0
Autres exploitations	2 119 820	0
Procirep	6 710	0
Exploitation télévisuelle	6 710	0
Sacem/SDRM	913 996	25 593
Exploitation télévisuelle et radiophonique	913 996	25 593
Auvibel	577 232	9 539
Exploitation télévisuelle	293 430	8 216
Exploitation radiophonique	47 261	1 323
Exploitation sur support graphique	236 542	0
Reprobel	853 992	0
Exploitation sur support graphique	853 992	0

Sommes réparties et prélèvements par catégories de droits gérés, par type d'utilisation et par organisme de gestion collective

En euros

	Brut	Prélèvement
Droits dont la gestion est confiée par les ayants droit	4 936 437	633 170
ADAGP	245	23
Exploitation vidéographique et phonographique	15	0,45
Autres exploitations	230	23
Sacem / SDRM	20	2
Autres exploitations	20	2
SCELF	354 232	38 955
Exploitation télévisuelle	31 947	3 504
Exploitation radiophonique	318 959	35 087
Exploitation télévisuelle et radiophonique	1 880	207
Exploitation vidéographique et phonographique	3	0,07
Exploitation multimédia	68	7
Exploitation sur support graphique	18	0,53
Représentation publique	8	1
Autres exploitations	1 350	148
Organismes de gestion collective étrangers	4 581 940	594 190
Exploitation télévisuelle	3 308 631	429 780
Exploitation radiophonique	782	102
Exploitation télévisuelle et radiophonique	957 313	124 443
Exploitation vidéographique et phonographique	132	4
Exploitation multimédia	176 858	22 991
Exploitation sur support graphique	10 706	316
Représentation publique	13	2
Autres exploitations	127 506	16 552

	Brut	Prélèvement
Droits dont la gestion est confiée en application de la loi	61 313	6 718
ADAGP	4	1
Exploitation télévisuelle	0,22	0,02
Exploitation radiophonique	4	0,48
Sacem / SDRM	243	8
Exploitation télévisuelle	1	0,14
Exploitation radiophonique	2	0,26
Exploitation sur support graphique	240	7
SCELF	61 066	6 710
Exploitation télévisuelle	9 578	1 044
Exploitation radiophonique	50 093	5 513
Exploitation télévisuelle et radiophonique	1 395	153
Exploitation sur support graphique	0,18	0,01

Sommes versées au titre des mandats par catégories de droits gérés, par type d'utilisation et par organisme de gestion collective

En euros

Aucune somme n'a été versée à des organismes de gestion collective dans le cadre de mandats en 2021.

Sommes réparties directement aux titulaires de droits provenant d'autres organismes, avec une ventilation par catégories de droits et par organisme de gestion collective

En euros

	Brut	Prélèvement
Droits dont la gestion est confiée par les ayants droit		
ADAGP	46 220	5 009
Autres exploitations	45 963	5 002
Exploitation sur support graphique	256	8
Organismes de gestion collective étrangers	6 881 315	873 060
Exploitation radiophonique	286 591	33 296
Exploitation sur support graphique	61 489	1 909
Exploitation télévisuelle	6 458 732	828 254
Exploitation télévisuelle et radiophonique	67 148	8 650
Exploitation vidéographique et phonographique	9	1
Représentation publique	7 345	950

	Brut	Prélèvement
Droits dont la gestion est confiée en application de la loi		
ADAGP	10 051	1 274
Exploitation télévisuelle	10 051	1 274
AVA	121 213	3 376
Exploitation sur support graphique	121 213	3 376
CFC	980 565	27 631
Exploitation sur support graphique	980 565	27 631
Copie France	12 940 142	1 219 074
Autres exploitations	2 812 138	78 051
Exploitation radiophonique	2 280 074	294 967
Exploitation sur support graphique	1 938 161	57 682
Exploitation télévisuelle	5 909 770	788 375
Procirep	12 785	1 654
Exploitation télévisuelle	12 785	1 654
Sofia	179 505	15
Exploitation sur support graphique	179 505	15
Auvibel	461 403	59 849
Exploitation radiophonique	45 201	5 877
Exploitation télévisuelle	416 202	53 972
Reprobel	247 327	24 736
Exploitation sur support graphique	247 327	24 736

Taux des retenues statutaires de la Scam

Sur les droits perçus

Pour frais de gestion 2,80%

Sur les montants bruts répartis

Audiovisuel	Chaînes et opérateurs	Diffusions hertziennes, câble, satellite, ADSL, fibre, internet fixe ou mobile	13%
	Copie privée		13%
	Autres	Protocoles commerciaux/Echanges internationaux	10%
		Plateformes communautaires de vidéos, sites internet (hors VOD)	13%
		Vidéogrammes sur supports physiques	3%
Sonore	Radios	Diffusions hertziennes, câble, satellite, ADSL, fibre, internet fixe ou mobile	13%
	Copie privée		13%
	Autres	Protocoles commerciaux/Echanges internationaux	10%
		Phonogrammes sur supports physiques	3%
		Primes d'inédit Radio France	3%
Écrit		Reproduction presse	12%
		Récitation publique	5%
		Adaptation d'une œuvre littéraire en œuvre dramatique	10%
		Reprographie (photocopie)	3%
		Droit d'édition et de traduction	3%
		Droit de prêt (France)	0%
		Droit de prêt (étranger)	3%
Image fixe		Copie privée	3%
		Reprographie (photocopie)	3%
		Droits de suite	3%
Accords journalistes		Droits des journalistes au titre des exploitations secondaires	9,5%

Fréquence des versements des principaux droits

Pour les chaînes étrangères (Belgique, Canada, Suisse...), les répartitions ont lieu en fonction de la documentation reçue et de l'encaissement

des perceptions. Pour toutes les autres natures de droits (droits de l'écrit, des images fixes, de la presse, droits des vidéastes, droits phono et vidéo, œuvres institutionnelles...), les répartitions ont lieu en fonction de l'encaissement des perceptions.

		Période de diffusion
Mars 2021	Chaînes de télévision historiques françaises	2 ^e trimestre 2020
	Radios françaises et échanges internationaux	1 ^{er} semestre 2020
Mai 2021	Chaînes de télévision historiques françaises	3 ^e trimestre 2020
	Groupe TV5 Monde	1 ^{er} semestre 2020
Juillet 2021	Chaînes de télévision historiques françaises	4 ^e trimestre 2020
	Radios françaises et échanges internationaux	2 ^e semestre 2020
	Groupe TV5 Monde	2 ^e semestre 2020
Octobre 2021	Chaînes du câble, satellites, TNT, ADSL	Année 2020
	Soldes des chaînes du câble, satellites, TNT, ADSL	Année 2018
	Radios locales privées	Année 2020
Décembre 2021	Chaînes de télévision historiques françaises	1 ^{er} trimestre 2021
	Copie privée des chaînes historiques, TNT et radios françaises	Année 2020
	Soldes des diffuseurs historiques et radios françaises	Année 2019

Retenues des sociétés d'auteur avant versement à la Scam

Certains droits n'étant pas perçus directement par la Scam mais par d'autres sociétés pour son compte, celles-ci appliquent de leur côté une retenue pour frais de gestion avant reversement à la Scam,

laquelle applique ensuite ses propres taux de retenue selon la nature des droits et comme indiqué précédemment.

Pour les droits relatifs aux contrats « médias » administrés par la Sacem ainsi que pour le mandat confié à la SDRM relativement aux exploitations de phonogrammes et vidéogrammes, aucune retenue n'est appliquée avant reversement des droits à la Scam. Les frais de gestion exposés par ces sociétés sont réglés dans le cadre d'un mandat global.

		Taux	Montant en €
ADAGP			
Images fixes	Retransmission par câble	39,08 %	531
	Copie privée	14,4 %	1 525
	Télédiffusion	30 %	1 092
	Droit de reproduction	30 %	31
	Droit de suite	17,04 %	1 025
	Reprographie	30,9 %	351
Copie France			
Exploitation télévisuelle	Copie privée	1,13 %	42 244
Exploitation radiophonique	Copie privée	1,01 %	14 800
Exploitation sur support graphique	Copie privée	0,85 %	42 770
SACD			
Exploitation télévisuelle	Télédiffusion	1 %	7 896
Œuvres littéraires adaptées	Exploitations en France	11,05 %	478
Représentation publique	Récitations et lectures publiques	18,13 %	722
Sacem			
Exploitation radiophonique	Récepteurs publics radio	15 %	173 724
Exploitation télévisuelle	Récepteurs publics télévision	15 %	102 028
CFC			
Exploitation sur support graphique	Reprographie	8,27 % pour la France 1,68 % pour l'étranger	23 861

Représentation de la Scam

La Scam est présente dans les organismes suivants et participe à leurs travaux.

International

ALAI Association littéraire & artistique internationale	Veille sur l'ensemble des problèmes que pose la propriété littéraire et artistique dans le monde contemporain	Membre
Cisac Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs	ONG agissant en faveur d'une protection accrue des créateurs de tous répertoires, par l'amélioration de la gestion collective	Membre actif: commissions techniques, comité européen, CIS-net (IDA), groupe de stratégie audiovisuelle
Fera Fédération européenne des réalisateurs de l'audiovisuel	Organisme se donnant pour mission de défendre la liberté de création, la diversité culturelle, une industrie audiovisuelle européenne florissante	Membre associé
Gesac Groupement européen des sociétés d'auteurs et compositeurs	GEIE chargé du lobbying auprès des institutions de la communauté européenne	Membre actif: Public Action Comitee, Groupe de Madrid...
Ifrro International federation of reproduction rights organisations	Organisme indépendant visant à promouvoir à l'échelle internationale un système de gestion collective efficace des droits de reproduction des œuvres protégées comportant des textes et images fixes	Membre
SAA Sociétés des auteurs audiovisuels	Regroupement d'organismes de gestion collective pour la promotion des auteurs audiovisuels et la gestion collective de leurs droits	Membre fondateur et actif: Council of General Policy, Workshops...

France

(Participation dans d'autres OGC
– organismes de gestion collective)

Ava Arts visuels associés	Société faitière de gestion des droits de reprographie, copie privée, prêt public pour les images fixes	Membre fondateur Conseil d'administration Conseil de surveillance
CFC Centre français d'exploitation du droit de copie	Organisme agréé de gestion des droits pour la reprographie	Membre du collège auteurs
Copie France Société pour la rémunération de la copie privée audiovisuelle et sonore	Organisme de gestion de second rang mandaté par les sociétés d'auteurs pour percevoir et répartir la copie privée pour tous les répertoires	Membre fondateur Conseil d'administration Conseil de surveillance

Belgique

Auvibel	Organisme de gestion des droits pour la copie privée d'œuvres sonores, audiovisuelles, littéraires, graphiques et plastiques	Membre
Pro Spere	Fédération des associations professionnelles de la création et production audiovisuelles	Membre
Reprobel	Organisme de gestion des droits pour la reprographie et le prêt public en Belgique	Membre Mandat de gestion accordé à la Scam

Action professionnelle

ACP2F Alliance pour la Création et la Promotion des Formats Français	Association d'organisations professionnelles destinée à faire la promotion et encourager la création de formats audiovisuels	Membre
Afdas Assurance formation des activités du spectacle	Opérateur de compétences (OPCO) des secteurs de la culture et des médias ayant en charge notamment le fonds relatif à la formation continue des artistes-auteurs, financée par le droit d'auteur	Conseil de gestion du fonds de formation professionnelle continue des artistes-auteurs Bureau Commissions: auteurs du cinéma et de l'audiovisuel, écrit et art dramatique, auteurs photographes
Afpida Association Française pour la Protection Internationale du Droit d'Auteur	Association de professionnels, enseignants et chercheurs concernés par la propriété intellectuelle	Membre
Agence française ISAN	Agence d'enregistrement ISAN (identifiant des œuvres audiovisuelles) constituée en partenariat entre l'Angoa, l'Arp, la Procirep, la Sacd et la Scam	Membre fondateur Conseil d'administration
Alpa Association de Lutte contre la Piraterie Audiovisuelle	Association chargée de constater la mise à disposition illicite des œuvres audiovisuelles sur les réseaux	Membre
Amapa Association de Médiation et d'Arbitrage des Professionnels de l'Audiovisuel	Instance ayant pour objet de régler par médiation et/ou arbitrage les différends entre les professionnels de l'audiovisuel (auteurs, producteurs...)	Membre Conseil d'administration Bureau
Cinéma du réel	Festival international de films documentaires	Conseil d'administration
CMC Centre de médiation culture	Association proposant un service de médiation en cas de litige né ou à naître dans les secteurs du spectacle, de la production phonographique, des arts visuels et de l'édition	Partenaire
CNPAV Conseil national des professions des arts visuels	Ce Conseil est une instance placée auprès du ministre chargé de la Culture et pouvant être consultée par le Gouvernement sur toute question intéressant le secteur des arts visuels ainsi que les professionnels de ce secteur.	Membre
Coalition française pour la diversité culturelle/ADRIC	Mobilisation des professionnels du secteur culturel pour défendre auprès des pouvoirs publics européens et internationaux la diversité culturelle dans les négociations commerciales internationales	Membre fondateur Conseil d'administration

CPE Conseil permanent des écrivains	Rassemble l'ensemble des organismes ayant pour but de défendre les écrivains, les illustrateurs, les auteurs et les autrices de l'écrit et du livre	Membre
film-documentaire.fr	Association en charge de la création et de la maintenance d'un portail et d'une base de données exhaustive des documentaires	Membre de droit
Fipadoc	Festival International des Programmes Audiovisuels	Membre du conseil d'administration
Informer n'est pas un délit	Collectif de journalistes de la presse écrite, de la radio, de la télévision et de l'Internet ayant pour vocation de mener des combats citoyens pour défendre la liberté d'information	Membre
La culture avec la copie privée	Regroupement de professionnels de la culture: sociétés d'auteurs, syndicats, organismes professionnels et associations de consommateurs en faveur du maintien de la rémunération pour copie privée, pour sauvegarder la liberté de copier et la vitalité culturelle	Membre fondateur Conseil d'administration
Rida Revue internationale du droit d'auteur	Revue trimestrielle consacrée au droit d'auteur en France et dans le monde, intéressant les juristes, chercheurs et praticiens	Membre du comité de rédaction Conseil d'administration Vice-présidence

Participations institutionnelles

Commission de l'article L.311-5 du CPI	Commission paritaire indépendante compétente pour déterminer le champ et les modalités de la rémunération pour copie privée	Membre titulaire du collège ayants droit
CSPLA Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique	Organisme consultatif réunissant experts et professionnels dans le domaine de la PLA, placé auprès du ministre de la Culture.	Membre de la commission plénière Commissions spécialisées

